

# Bulletin Info – C.A.

## CISSS de la Gaspésie

Séance ordinaire du conseil d'administration du 18 avril 2024 tenue AU CENTRE ÉLIAS-DUFRESNE, SITUÉ AU 55, rue du Banc, À RIVIÈRE-AU-RENARD  
Volume 18, Numéro 1

### Gouvernance du CISSS de la Gaspésie

Le président intérimaire du conseil d'administration (PCA) du CISSS de la Gaspésie, M. Gille Cormier, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Le PCA intérimaire procède à la lecture de l'ordre du jour et vérifie auprès des administrateurs s'ils souhaitent déclarer un potentiel conflit d'intérêts relativement aux sujets à l'ordre du jour de la séance de ce jour. Aucune déclaration à signaler.

Par la suite, les procès-verbaux de la séance ordinaire et de la séance extraordinaire tenues le 15 février dernier sont adoptés.

D'entrée de jeu, les administrateurs ont entériné la candidature de Mme Cynthia Lévesque, infirmière auxiliaire, membre désigné du Conseil des infirmières et infirmiers (CII) du CII, recommandé par le comité exécutif CII (CECII) du CISSS, à titre d'administratrice du conseil d'administration (C.A.), et ce, pour la durée du mandat qui avait été octroyé à Mme Marie-Ève Hunter à l'automne 2022. Le PCA et le PDG remercient Mme Hunter pour tout le travail accompli durant son mandat.

Par la suite, les membres ont procédé à l'adoption de la Politique de santé durable.

Pour terminer, le directeur régional de santé publique est invité à dresser un état de situation quant à la vaccination sur la rougeole. Dr Bonnier-Viger mentionne que la rougeole est la maladie infectieuse bénigne la plus contagieuse qui peut causer des lésions sévères pouvant aller jusqu'à la mort. D'autres régions du Québec, comme Montréal, comptent des cas de rougeole actuellement. 119 personnes ont été vaccinées en Gaspésie depuis le 1<sup>er</sup> mars. Aucune épidémie n'est prévue sur le territoire, selon le médecin.

### RAPPORT DES COMITÉS

#### Comité de vérification (CV)

Le PCA intérimaire invite M. Magella Émond, président de ce comité, à présenter ce point.

M. Émond, le président de ce comité, fait état des principaux sujets traités lors de la rencontre tenue le 17 avril. En premier lieu, une fois la vérification des conflits d'intérêts faite, les documents suivants sont recommandés à la présente séance du C.A. pour adoption soit le Rapport AS-617 – Période 12 de l'exercice financier 2023-2024, la Politique sur la budgétisation et l'Affectation des surplus accumulés au 1<sup>er</sup> avril 2015. La situation financière à la période 12 a ensuite été analysée avec un déficit projeté de 30 M\$ grandement dû à l'utilisation de la main-d'œuvre indépendante. D'autres points sont abordés tels que les suivis auprès des secteurs avec enjeux financiers, le financement axé sur le patient, le budget provincial 2024-2025, l'analyse financière 2022-2023 et les créances douteuses. Les feuilles de temps du PDG, les frais de déplacement des hors cadres et membres du C.A. sont aussi regardés, rien à signaler

de ce côté. La liste des déboursés de plus de 100 000 \$ a aussi été déposée. L'auditrice interne est aussi venue présenter le sommaire de ses travaux en ce qui concerne le plan de gestion des risques de collusion et corruption en gestion contractuelle, le gabarit des travaux d'audits et l'avancement des éléments en lien avec le plan du Vérificateur général du Québec (VGQ). Quant au directeur des ressources humaines, il s'est joint à la rencontre pour présenter le plan d'action volet prévention lié au bureau de santé. Pour terminer, le directeur de l'approvisionnement et de la gestion contractuelle a fait état de l'avancement des travaux sous sa gouverne.

#### Comité des ressources humaines (CRH)

M. Gilles Cormier, président intérimaire de ce comité, fait état des faits saillants de la rencontre tenue le 14 mars dernier. D'entrée de jeu, il informe que le PDG a brossé sommairement un état de situation en lien avec le projet Organisation apprenante; dossier qui chemine très bien avec différents projets dans certains secteurs d'activités et des gains ont été constatés. Il a annoncé aussi le départ de médecins dans le RLS du Rocher-Percé. Ensuite, le tableau de bord des ressources humaines a été présenté. Avec cette plateforme, un visuel des différentes directions sera disponible de façon granulaire tant pour le temps supplémentaire, le temps supplémentaire obligatoire, la main-d'œuvre d'indépendante, la présence au travail, l'assurance-salaire, la CNESST, les formations obligatoires, le projet étudiant, etc. Ensuite, le départ de cadres supérieurs a été abordé ainsi que l'avancement des travaux entourant le processus d'embauche des cadres et le climat de travail, et ce, en lien avec le plan d'action VGQ. Parmi les autres sujets traités, il cite le recrutement, le suivi en regard du processus d'embauche pour les cadres, que le registre de formulaires de déclaration d'intérêts du personnel d'encadrement, les dossiers litigieux et également celui des garderies.

#### Comité des usagers du centre intégré (CUCI)

Le PCA intérimaire invite Mme Edna Synnott, représentante du CUCI, à présenter ce point.

La représentante du CUCI présente les principaux points abordés lors de leur rencontre tenue le 8 avril. Elle souligne les activités qui a eu lieu et celles à venir au CR Mgr-Ross, CU Côte-de-Gaspé, CU Réadaptation, CU CPEJ, CU Haute-Gaspésie, CU Rocher-Percé, CU Baie-des-Chaleurs et CR Matapédia. Elle souligne aussi que le Coordonnateur spécialisé en matière de proche aidance est venu présenter le plan d'action gouvernemental pour les personnes proches aidantes 2021-2026 en résumant les 61 mesures pour reconnaître et soutenir les personnes proches aidantes. Il a expliqué son rôle qui est d'élargir la gamme des services sur la base des besoins des personnes proches aidantes. Aussi, il a également partagé l'état d'avancement du projet « Améliorer l'expérience d'accueil en CHSLD en partenariat avec les proches aidants ». Avant de conclure, elle rappelle que la journée des comités des usagers

et des comités de résidents se tiendra sur deux demi-journées, soit les 15 et 16 mai prochain à Carleton-sur-Mer.

## **INFORMATIONS GÉNÉRALES**

### **Information du président**

Le président intérimaire, M. Gilles Cormier, prend la parole en spécifiant qu'il est la voix de l'ensemble des administrateurs qui proviennent de chaque réseau local de services (RLS) de la Gaspésie. Il réitère l'importance capitale que le dossier de réaménagement de l'urgence et soins intensifs soit inscrit au plan québécois des infrastructures (PQI), et ce, considérant la désuétude de cette urgence. Il ajoute qu'environ 40% de la population gaspésienne y reçoivent leurs soins couvrant ainsi la MRC de Bonaventure et celle d'Avignon. Il joint cette voix aux sorties médiatiques des élus, médecins, paramédics, instances syndicales, usagers pour dire que la position est unanime dans la région. Le C.A. poursuivra ses démarches afin qu'une annonce soit faite dans les meilleurs délais.

### **Information du président-directeur général**

Le PDG, M. Martin Pelletier, prend ensuite la parole afin de présenter 5 sujets distincts.

Premièrement, le PDG se dit fier d'accueillir deux nouveaux membres dans son équipe de direction, soit à la direction adjointe des soins infirmiers et direction adjointe à la vaccination, afin de consolider la structure organisationnelle qui suit la vision qu'il avait apportée il y a environ deux ans.

Ensuite, M. Pelletier annonce un projet-pilote au CISSS de la Gaspésie au sujet qui permettra, selon plusieurs critères, le cumul des kilomètres pour être admissible à une compensation par la Politique de déplacement des usagers. Le projet-pilote est d'une durée d'un an et répond directement à des demandes nombreuses du milieu.

Le PDG continue en soulignant le travail des équipes face au niveau d'activités qui est stable. Il mentionne que des points demeurent à améliorer, mais que somme toute, les choses vont bien.

Il poursuit en soulevant les défis financiers qui découlent de l'utilisation de la main-d'œuvre indépendante, principalement. Un plan d'équilibre budgétaire est en cours de réalisation, mais ne devrait pas avoir d'impact sur l'offre de soins et services à la population.

M. Pelletier conclut en informant que le CISSS entrera dans un nouveau d'Agrément à la fin du mois de mai prochain, ce qui engendre une grande mobilisation des équipes. Il rappelle que c'est l'impulsion qui fait que l'on est en amélioration continue permanente dans une organisation comme la nôtre. Donc, le travail se poursuit et devient de plus en plus accepté permettant à l'organisation de mieux cheminer, et ce, au bien-être de notre population.

### **Présidence-Direction générale adjointe**

Le président-directeur général adjoint (PDGA), M. Jean St-Pierre, présente un dossier de demande de reconnaissance dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires par l'organisme Mille et un morceaux. Le C.A. adopte une résolution afin de reconnaître l'organisme.

Le PDGA propose ensuite au C.A. de prolonger le contrat de la responsable des services de sage-femme par intérim pour un an, soit jusqu'au 31 mars 2025. Le C.A. adopte une résolution en ce sens.

## **Direction de la qualité, l'évaluation, la performance et l'éthique**

La directrice de la qualité, l'évaluation, la performance et l'éthique (DQÉPÉ), Mme Yamama Tamim, présente le Cadre de référence pour la recherche avec des participants humains. Le C.A. adopte tel que présenté ledit cadre.

### **Direction des services techniques**

M. Harris Cloutier, directeur des services techniques (DST), présente ensuite la Politique sur la gestion des déchets. Il est résolu par les membres du C.A. d'adopter la politique.

### **Direction de la protection de la jeunesse**

Mme Michelle Frenette, directrice de la protection de la jeunesse et directrice provinciale (DPJ) vient présenter deux points d'information aux membres du C.A. D'abord, elle fait état de l'exercice des responsabilités de la DPJ ainsi que le fonctionnement du centre de protection de l'enfance et de la jeunesse (CPEJ) Cet article vise à ce que le conseil d'administration (C.A.) soit à l'affût de la situation des enfants vulnérables de la région, questionne lorsque nécessaire et s'assure de la mise en place de mesures additionnelles appropriées, si la situation l'exige. Tous les trois (3) mois, la DPJ est alors à la disposition du C.A. pour répondre aux questions et le tenir informé.

Elle conclut en présentant le recours à l'hébergement en encadrement intensif pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024.

### **Direction des services professionnels**

La directrice des services professionnels (DSP), Dre Nathalie Guilbeault, débute avec une demande de nomination pour un médecin de famille membre actif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Gaspésie. Le C.A. adopte la nomination.

Elle poursuit avec des demandes de modifications de nominations pour des médecins de famille membres actifs du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Gaspésie. Ces modifications sont acceptées par le C.A.

La DSP fait état des demandes de nominations de médecins spécialistes membres associés du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Gaspésie. Le C.A. adopte aussi les nominations.

Elle continue en amenant le point d'une demande de démission à entériner pour un médecin spécialiste membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Gaspésie. La démission est entérinée par le C.A.

Par la suite, la DSP soumet la politique de Gestion des échantillons de médicaments qui est adoptée par le C.A.

Finalement, la DSP conclut en déposant les Règlements du bloc opératoire de l'hôpital de Sainte-Anne-des-Monts. Le document est adopté par le C.A.

### **Direction des ressources financières**

Le directeur des ressources financières (DRF), M. Jean-Pierre Collette, présente ensuite, comme mentionné par M. Émond lors des faits saillants du comité de vérification, le Rapport trimestriel AS-617 pour la période 12 de l'exercice financier 2023-2024 se terminant le 24 février 2024 avec un déficit projeté de 30M\$ est projeté. Le rapport est adopté par le C.A.

Le DRF poursuit avec la Politique relative au processus de budgétisation qui est adoptée par résolution par les administrateurs.

Pour conclure, pour donner suite à la présentation du point par le DRF, il est résolu par le C.A. de fermer et radier les affectations des surplus accumulés du 31 mars 2015 compte tenu de leur utilisation depuis le 1<sup>er</sup> avril 2015.

#### **Direction des soins infirmiers**

Quant au directeur des soins infirmiers (DSI), M. Maxime Bernatchez, il a présenté le Règlement de la régie interne du Conseil des infirmières et infirmiers (CII) qui est adopté par le C.A.

#### **Direction des ressources humaines**

Le directeur des ressources humaines (DRH), M. Alain Vézina, fait état des recommandations émises par les comités de sélection respectifs pour les postes de directeur adjoint à la DSI de même que directeur adjoint à vaccination, dépistage, prélèvements et autres activités cliniques. Le C.A. a résolu, comme recommandé par les comités de sélection, de nommer M. Andrew O'reilly, à titre de directeur adjoint à la DSI et Mme Marie-Claude Aspirot comme directrice adjointe à la vaccination, dépistages, prélèvements et activités de première ligne en soins infirmiers.

#### **Autres points**

Une résolution est entérinée par le C.A. afin d'adopter l'Addenda à la Politique de déplacements des usagers - volet transports électifs qui permettra, sous certaines conditions, un système de cumul de kilomètres. Cet addenda fait suite à de nombreuses demandes de la population et est adopté sous forme de projet-pilote pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> mai 2024, et ce, jusqu'au 31 mars 2025.

#### **Prochaine rencontre**

La prochaine séance ordinaire est prévue le 6 juin prochain sur le territoire du RLS du Rocher-Percé.